

**Séquences d'observation en milieu professionnel des élèves de seconde générale  
et technologique**

du 15 au 26 juin 2025

Mesdames les Directrices,  
Messieurs les Directeurs,

Dans le cadre du plan Avenir et de la campagne des stages de seconde (15 au 26 juin 2026), nous vous invitons à inscrire votre école sur la plateforme nationale « **1 élève, 1 stage** » et à y déposer des offres d'accueil.

Accueillir un élève de seconde, c'est lui offrir l'opportunité de découvrir le métier d'enseignant ainsi que l'ensemble des métiers qui contribuent au fonctionnement de l'école. C'est également participer à un accès plus équitable à des stages de qualité et à l'élargissement du champ des possibles pour tous les élèves.

Afin de faciliter la prise en main de la plateforme (fonctionnalités et modalités de dépôt des offres), des webinaires de présentation sont organisés.

Les prochaines dates sont consultables via le lien suivant :

<https://forms.sbc32.com/62553f47462f0e1887f81bfe/QqJn0ZmOTF2ojSWVVVm3kg/form.html>

Pour toute question relative à la plateforme :

[contact@1eleve1stage.education.gouv.fr](mailto:contact@1eleve1stage.education.gouv.fr)

- **FAQ de la plateforme** : <https://docs.numerique.gouv.fr/docs/b222be3e-654e-48f5-90d2-4fb0585a0236/>

Nous attirons votre attention sur le fait qu'à l'issue du processus via la plateforme, les conventions de stage devront être signées par l'IEN de circonscription.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement au service de l'ambition et de la réussite de tous les élèves.

Vanessa Antourel-Siegel  
Chargée de mission auprès de l'Inspecteur d'Académie  
Politiques éducatives territoriales  
[vanessa.antourel-siegel@ac-nice.fr](mailto:vanessa.antourel-siegel@ac-nice.fr)